



Conseil d'établissement - École La Roseraie

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'établissement de l'école La Roseraie tenue le **mercredi 13 mars 2024** à 18h30 en présence au SALON DU PERSONNEL de l'école La Roseraie et en visioconférence.

Sont présents (en personne) :

- | | |
|---------------------|--|
| • Salvatore Mancini | Membre parent |
| • Julie Geoffrion | Membre parent |
| • Sharmila Jiva | Membre parent |
| • Jessyka Pépin | Membre parent |
| • Mylaine Grenier | Membre parent |
| • Natasha Nadeau | Membre représentant personnel de soutien |
| • Marie-Ève Cusson | Membre représentant personnel enseignant |
| • Andréane Lessard | Membre représentant personnel enseignant |

Sont présents (en visioconférence)

- | | |
|------------------|--|
| • Vanessa Rateau | Membre substitut parent |
| • Benoit Denault | Membre représentant personnel enseignant |
| • Élane Rebts | Membre substitut représentant personnel du SDG |

Absences :

- | | |
|-----------------|--|
| • Hélène Lepage | Membre représentant personnel de soutien |
|-----------------|--|

Participe également à la séance :

- | | |
|------------------|------------|
| • Nancy Marshall | Directrice |
|------------------|------------|

1 CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA RÉUNION

Monsieur Salvatore Mancini, président, fait la constatation du quorum et ouvre la séance à **18h34**.

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Salvatore Mancini d'adopter l'ordre du jour tel quel.

CE-23-24-35 Adopté à l'unanimité.

3 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Présentation de la présente séance en mode hybride. Rappel de la prochaine rencontre du conseil d'établissement (séance ordinaire) 20 mars 2024 en présence. Brève présentation des points qui seront abordés au prochain conseil d'établissement.

4 DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE (GROUPE PARENT) AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

- Processus de désignation mis en place par les membres parents.
- Sharmila Jiva a été désignée par les membres parents.
- Il est proposé que Madame Sharmila Jiva soit désignée comme membre du conseil d'établissement pour la fin du mandat de madame Justine Tremblay-Angers (qui se termine au 30 juin 2024)

CE-23-24-36 Adopté à l'unanimité

5 PAROLE AU PUBLIC

Aucun public n'est présent.

6 POINTS DE DÉCISION

6.1 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2023-2024 (Adoption)

- Présentation du plan de lutte, basé sur un nouveau canevas, par madame Nancy Marshall, directrice, qui doit être adopté par le conseil d'établissement.
 - o Analyse de la situation (portrait) (violence, intimidation, conflit, violence à caractère sexuel)
 - o Mesures de prévention
 - Présentation des 2 objectifs du plan de lutte
 - Augmenter de 5% le sentiment de sécurité dans la cour d'école (présentement 73%)
 - Diminuer de 5% le nombre d'élèves qui subissent de la violence verbale une fois par semaine et plus (29%)
 - Règles de conduite et mesures de sécurité présentées aux élèves lors d'une activité sur le civisme par la direction 2 fois par année.
 - Enseignement de l'ensemble des contenus en éducation à la sexualité (inclus dans CCQ 1^{ère} à 6^e année)
 - Portail en éducation sur la sexualité

- Formation de certains membres du personnel sur le partage non-consensuel
 - Collaboration avec les parents
 - Modalités pour effectuer un signalement ou pour formuler une plainte
 - Actions à prendre à la suite d'un geste d'intimidation ou de violence
 - Madame Jessika Pépin mentionne l'existence de la Fondation Marie-Vincent pour bonifier la trajectoire de dénonciation en lien avec les violences à caractère sexuel (ligne téléphonique directe).
 - Madame Natasha Nadeau propose l'ajout des coordonnées de la fondation Marie-Vincent à cette section.
 - Confidentialité
 - Mesures de soutien et d'encadrement
 - Sanctions disciplinaires
 - Suivi des signalements
- Offre de formation pour les violences à caractère sexuel à venir d'ici juin 2014.
- Aucune autres modifications ne sont proposées par les membres du conseil d'établissement.

CE-23-24-37 Adopté à l'unanimité

6.2 Plan de consultation détaillé sur la consultation obligatoire des élèves (Adoption)

- Présentation du plan de consultation par Madame Julie Geoffrion
- Différentes propositions par les membres du conseil d'établissement
 - Madame Jessyka Pépin propose, à la question 14, de modifier « après l'école » par « sur le chemin du retour »
 - Madame Nancy Marshall propose d'uniformiser les termes de réponse :
 - Jamais
 - Parfois
 - Souvent
 - Monsieur Salvatore Mancini propose de remettre la section sur la cyberintimidation pour le 3^e cycle.
 - Madame Julie Geoffrion propose d'ajouter une question sur les violences à caractère sexuel. Madame Mylaine Grenier proposer de mettre l'emphase sur le « subit » pour cette section.
 - Madame Sharmila Jiva propose, à la question 15, d'ajouter « médiateur » comme choix de réponse.

Il est proposé d'adopter le plan de consultation avec les ajustements et ajouts proposés.

CE-23-24-38 Adopté à l'unanimité

6.3 Allocation de certaines mesures protégées (Adoption)

- Le conseil d'établissement doit attester la réception des sommes reçues.
- Madame Nancy Marshall présente comment chaque mesure a été utilisée cette année

Madame Nancy Marshall a présenté au conseil d'établissement l'attestation du Centre de services scolaire des Patriotes du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements.

Les directeurs d'établissements ont convenu, lors de rencontre du comité consultatif de gestion, de mettre en commun certaines allocations dédiées ou protégées aux établissements ont été regroupées afin d'être utilisées aux fins prévues au bénéfices de tous les établissements et en service aux élèves.

En conséquence, sur proposition de madame Nancy Marshall, il est résolu à l'unanimité :

Que le conseil d'établissement confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

CE-23-24-39 Adopté à l'unanimité

6.4 Activité culturelle « enchantons-nous » (LIP art 86 et 89) (Approbation)

- Madame Nancy Marshall présente l'activité culturelle de madame Christelle Laforme qui fait un atelier de chant le mardi, sur l'heure du diner.

Il est proposé d'autoriser la tenue de cette activité culturelle dans le local de musique.

CE-23-24-40 Approuvé à l'unanimité

6.5 Temps alloué pour les matières non obligatoires et à option (LIP art 86 et 89) (Approbation)

- Madame Nancy Marshall présente la grille-matière (inchangée depuis l'an passé)

Il est proposé d'approuvé le temps alloué aux matières pour 2024-2025, tel que présenté par Mme Marshall.

CE-23-24-41 Approuvé à l'unanimité

6.6 Utilisation du fond à destination à destination spéciale (Adoption)

- Rien à signaler

7 POINTS D'INFORMATIONS

7.1 Consultation sur l'élaboration du projet éducatif 2023-2027 (information)

La discussion, sous forme de séance de travail, aura lieu lors se la séance ordinaire du 20 mars 2024

7.2 Parole à la direction

- Madame Nancy Marshall présente un programme d'activités en lien avec la mesure « À l'école on bouge »
 - Acquisition de matériel en lien avec l'activité physique
 - Idées de jeux dans les fenêtres pour les récréations

- Proposition de pauses actives dans les classes
 - Favorisation du transport actif
- Madame Nancy Marshall présente le plan de tutorat pour le rattrapage. Une vingtaine d'élèves ciblés par les membres du personnel et par la direction qui bénéficient du tutorat pour 8 à 12 semaines dans l'une de ces disciplines : mathématiques, français et anglais.

8 COMMUNICATIONS

8.1 Parole aux membres

- Madame Jessika Pépin rapporte un incident en lien avec des chaussures/mitaine/bottes dans les toilettes. Madame Natasha Nadeau mentionne qu'une tournée a été faite dans les classes pour adresser cet évènement. On mentionne qu'il serait bien d'informer les élèves que cette situation est réglée. Mme Marshall passera le message aux élèves.
- Monsieur Salvatore Mancini mentionne qu'aucune présentation n'a eu lieu encore pour les membres du conseil d'établissement en lien avec des changements à la Loi sur l'instruction publique. Deux seraient à venir :
 - Modification de la Loi 23 en lien avec le changement de la gouvernance scolaire
 - Révision de l'encadrement touchant les campagnes de financement et les voyages scolaires.
- Madame Natasha Nadeau mentionne qu'elle débute des présentations en lien avec l'intimidation pour les 5^e et 6^e année (4 rencontres prévues).

9 PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas de public.

10 LEVÉE DE LA SÉANCE

Monsieur Salvatore Mancini propose la levée de la séance à **19h59**.

CE-23-24-42 Adopté à l'unanimité.



 Signature de la présidence

12/04/24

 Date



 Nancy Marshall

10 avril 2024

 Date

Signature de la direction

Date